

CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE CHARLEROI

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

BUDGETS PARTICIPATIFS 2023

Le Bureau permanent du CPAS, en sa séance du 9 mars 2023, a approuvé l'octroi des budgets participatifs à 10 projets dont la portée est sociale, culturelle ou encore humanitaire. Le montant global dédié cette année est de 28.070,35 euros.

A la base, le CPAS de Charleroi a emprunté l'idée de ces budgets participatifs à la mairie de Lille. Il s'agit d'une tradition déjà longue puisqu'elle est née au sein d'un de nos espaces citoyens, l'Espace citoyen de la Porte Ouest au début des années 2000 avec au départ, une portée très locale. La dimension s'est ensuite étendue aux 3 espaces citoyens et l'idée nous a paru tellement bonne qu'elle a été étendue quelques années plus tard aux 15 communes de Charleroi.

L'idée a percolé puisque pour rappel, dans son projet de Ville 2019-2024, le Collège de la Ville de Charleroi a inscrit, en première priorité, son engagement à faire de Charleroi une ville inclusive, attentive à donner à chacun la possibilité d'exprimer l'ensemble de ses capacités.

Philippe Van Cauwenberghe, Président du CPAS de Charleroi : « L'Action sociale passe aussi par la collaboration avec le tissu associatif local. C'est une ligne de conduite à laquelle je souscris depuis les Etats généraux de l'Action sociale et des Aînés que j'ai organisé en 2019 avec la participation de nombreuses associations et citoyens. C'est pourquoi, en plus des partenariats récurrents sur des projets à plus long-terme, il me tient à cœur que le CPAS puisse également, chaque année, apporter son soutien à de plus petites associations qui mettent en place des projets participatifs spécifiques. Ensemble, nous sommes plus forts pour aider nos concitoyen.ne.s. d'autant plus en période de crise ; qu'elle soit sanitaire comme hier ou énergétique et économique comme aujourd'hui ».

De manière concrète, le Comité d'Agrément des Budgets Participatifs (composé de conseillers de l'Action sociale et d'agents du CPAS, de représentants de l'associatif et d'anciens lauréats des budgets participatifs), s'est réuni en date du 2 février 2023 et a retenu 10 projets présentés sur base de critères reprenant la lutte contre toute forme d'exclusion, le renforcement du lien social et l'impact positif sur les personnes en situation de précarité. L'aspect innovant et le nombre de personnes potentiellement concernées ont également été pris en compte. Le budget maximum accordé par projet est de 3.500 euros et, bien entendu, chacun des projets retenus fait l'objet d'une convention avec le CPAS afin de s'assurer de la bonne fin de la subvention octroyée.



CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE CHARLEROI

> COMMUNIQU É DE PRESSE

Les projets lauréats sont :

- L'ASBL « Château des Hamendes » à raison de 2.800,00€ afin de soutenir le projet « Espace Fleuri » visant à renforcer le lien social et avoir un impact positif sur les personnes en situation de précarité au travers d'un programme d'activités centrées sur l'amélioration de l'environnement dans le guartier des Hamendes.
- L'ASBL « Comme chez nous » à raison de 3.173,00€ afin de soutenir le projet « Atelier 3R Rénover Réparer Recycler » pour lutter contre la discrimination, renforcer le lien social et avoir un impact positif sur les personnes en situation de précarité et favoriser l'entraide entre les groupes et mutualisation des compétences via la mise sur pied d'ateliers collectifs réguliers visant à développer le pouvoir d'agir des participantes et le soutien social entre accueillies, ateliers au cours desquels elles pourraient apprendre, ensemble, à rénover, réparer et recycler et développer leur pouvoir d'agir.
- L'ASBL « Fédération des associations de médecins généralistes de CHARLEROI » à raison de 3.500,00€ afin de soutenir le projet « Cafés santé » pour lutter contre la discrimination, renforcer le lien social et avoir un impact positif sur les personnes en situation de précarité via la mise sur pied de lieux publics d'expression où tous les citoyens de Charleroi peuvent se retrouver pour discuter librement de leur santé suite à l'augmentation des maladies dites « de société ».
- L'ASBL « Indigen » à raison de 3.500,00€ afin de soutenir le projet « Le jardin des artistes » pour promouvoir la participation, le lien social via la mise en place d'un jardin partagé, d'un mur d'expression libre ainsi que d'ateliers d'initiation aux arts urbains dans le quartier de la gare de MARCHIENNE-AU- PONT.
- L'ASBL « Jardinelle » à raison de 3.500,00€ afin de soutenir le projet « Fête de quartier » pour lutter contre les exclusions renforcer le lien social via la préparation avec des ateliers culinaires et la mise une fête des voisins multiculturelle autour du jardin partagé de la rue du Parc à MARCINELLE.
- L'ASBL « TEP » à raison de 3.000,00€ afin de soutenir le projet « Explorations créatives » pour renforcer le lien social et favoriser l'entraide entre les groupes et mutualisation des compétences via un programme d'ateliers créatifs et d'excursions pour les enfants du quartier et leurs mamans.



CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE CHARLEROI

> COMMUNIQU É DE PRESSE

- L'ASSOCIATION DE FAIT « Récoltes solidaires » à raison de 3.500,00€ afin de soutenir le projet « Collations saines » pour lutter contre la discrimination, renforcer le lien social et avoir un impact positif sur les personnes en situation de précarité via l'organisation au sein de l'école Notre Dame de Marchienne au Pont d'ateliers de préparation de collations saines (en parallèle des activités de dons alimentaire sur place).
- La CHORALE CITOYENNE « Les Motivés » à raison de 3.500,00€ afin de soutenir le projet « Mets ta morphose » pour lutter contre les exclusions et avoir un impact positif sur les personnes en situation de précarité en leur permettant et les accompagnant à faire entendre leur voix de manière artistique via la création d'un événement pluriculturel en synthèse d'ateliers de réflexion, d'écriture, d'expression artistique et de chants sur la manière d'être des acteurs de changement, individuellement et collectivement.
- le groupe « Tricot Porte-Ouest » à raison de 700,00€ afin de soutenir le projet « Exposition Crochet gourmand » pour renforcer le lien social entre les habitants du quartier au travers de l'exposition et la mise en valeur des travaux de crochet réalisés par les membres du groupe autour du thème de la gourmandise.
- le groupe « Les Marchienn'ARTS » à raison de 897,35€ afin de soutenir le projet « Journée de l'enfant Parc en fêtes » pour renforcer le lien social entre les habitants du quartier et impacter positivement les personnes en situation de précarité au travers de la mise à disposition de jeux/activités pour les enfants lors des journées Parc en fête ainsi que la récole de dons ce jour-là, dons redistribués aux personnes dans le besoin.